

TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE

publiés par

le CENTRE DE PHILOGIE ET DE LITTÉRATURES ROMANES

de l'Université de Strasbourg

XII, 1

LINGUISTIQUE - PHILOGIE - STYLISTIQUE

Ouvrage publié avec le concours du
Centre National de la Recherche Scientifique



STRASBOURG

1974

En dépôt

à la Librairie C. KLINCKSIECK, 11. rue de Lille, Paris

L'origine du québécois *guidoune* « fille de joie »

Bien qu'il figure rarement dans les glossaires ou études sur le français québécois, il s'agit là d'un mot courant. Nous l'avons relevé dans Bélisle, *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (2^e éd., Québec, 1971) : *guidoune* n.f. « Femme de mœurs légères. - Prostituée », et dans V. Barbeau, *Le français du Canada* (Montréal, 1963) : *guidoune* s.f. « Putain. Au pluriel désigne les seins » (notre dépouillement ne se veut cependant nullement exhaustif). La prononciation *gidun* est la plus répandue, mais *gédun* et *gèdun* s'entendent fréquemment.

Ce mot est sans doute à rattacher au germanique **waizda-*, FEW 17, 471 b-472 a (cp. Jers. *guédonnée* f. « satiété », Blain *guede* f. « chienne en chaleur », Chatbr. « id. ; femme de mœurs faciles », Blain *guedille* « troupe de chiens suivant une chienne en chaleur », Chatbr. *guedier* m. « homme paillard », *guedonner* « gronder endessous ; gronder sans arrêt, sans raison », etc. ; aussi Paris *guedole* f. « fille de mauvaises mœurs », Denneville *guédolle* « femme de mauvaise vie », rangés parmi les mots d'origine obscure dans le vol. 21, 505 a, mais à classer sous **waizda-*, v. Juneau, *En parcourant les mots d'origine obscure au FEW* dans RLiR 1974).

De même il faut sans doute rattacher à cette famille l'attestation qui suit, tirée du *Livre de la taille de Paris. L'an 1297* (publié par Michaëlsson, Göteborg, 1962), p. 72 : « Aceline la guedonne » (cp. aussi « Dame Estienne la crotee » p. 178, « Emeline la crasse » p. 333, « Ysabel la boiteuse » p. 300, « Oudart la sourde » p. 305, « Elyot le ribaut » *Le livre de la taille de Paris. L'an 1296*, p.p. Michaëlsson, Göteborg, 1958, p. 263, etc.). La similitude de forme entre l'attestation parisienne de la fin du XIII^e siècle et le mot québécois est frappante.

La prononciation québécoise *gidun* doit se justifier par une influence de mots comme *bidoune*, *bisoune*, etc., qui désignent les parties sexuelles.

Signalons enfin l'existence en québécois de la forme *guedaille* qui peut être synonyme de *guidoune* d'après le témoignage de nos étudiants — un étudiant de la région de Québec aurait aussi entendu *guedache* « prostituée » —, mais qui peut avoir en outre le sens un peu différent de « jeune fille légère sans être dépravée ». Ex. : « Il est entré plusieurs petites *guedailles* au couvent, cette année » (St-Ger-

vais, Bellechasse). Le changement de suffixe doit venir de l'influence de mots comme *marmaille*, *taurailles* « troupeau de jeunes bœufs et de génisses », etc. *Guedaille* — comme d'ailleurs *guedache* — manque au FEW s.v. **waizda-*.

Québec.

Marcel JUNEAU